

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.
[En savoir plus sur les cookies](#)

Fermer X

Le **nouvel**
Economiste.fr

Mécomptes publics - Zone euro

Les finances publiques de l'Espagne : une convalescence fragile

La crise catalane introduit un facteur de risque supplémentaire non seulement pour l'Espagne, mais aussi pour la zone euro



par François Ecalte

Alors que les comptes des administrations publiques espagnoles étaient excédentaires en 2007, ils ont enregistré un déficit de plus de 10 % du PIB en 2009. Des mesures drastiques de redressement ont alors été mises en œuvre dans les années 2010 à 2013, partagées à peu près également entre hausse des prélèvements obligatoires et baisse des dépenses publiques. Celles-ci ont diminué en volume, plus fortement que dans tous les autres grands pays européens. Ces économies ont touché toutes les catégories de dépenses (masse salariale, prestations sociales...) et toutes les administrations (centrales, sociales et locales).

Dans un premier temps (2010 à 2013), la croissance du PIB est restée négative et le déficit public a peu diminué, mais l'activité économique est repartie à la hausse en 2014. Le déficit a alors été ramené à 4,5 % du PIB en 2016, et pourrait être proche de 3,0 % en 2017 selon les dernières prévisions. La dette a pu être stabilisée à environ 100 % du PIB après avoir fait un bond de 60 points de PIB entre 2008 et 2014.

Les administrations publiques locales (communautés autonomes, provinces et communes) ont contribué pour 60 % à la réduction du déficit public entre les années 2010-2013 et l'année 2016. Elles sont désormais elles-mêmes proches de l'équilibre.

Malgré ce net redressement, la situation des finances publiques de l'Espagne est fragile. C'est le seul État membre de l'Union européenne, avec la France, dont le déficit public était supérieur à 3,0 % du PIB en 2016, et ce déficit était de nature principalement structurelle.

Marges de redressement limitées

Les marges de redressement des comptes publics sont désormais limitées. Les dépenses publiques de l'Espagne (42 % du PIB) sont déjà nettement inférieures à la moyenne européenne et peuvent difficilement être encore diminuées. Une hausse des prélèvements obligatoires est envisageable mais il ne faudrait pas qu'elle détériore la compétitivité des entreprises.

"La dette publique de l'Espagne pourrait devenir difficilement supportable si les tensions politiques en Catalogne conduisaient les créanciers de l'Espagne à exiger des primes de risque beaucoup plus fortes"

Si la dette publique de l'Espagne est du même ordre que celle de la France, sa charge d'intérêt est nettement plus élevée (2,8 % du PIB en 2016 contre 1,9 %). Elle pourrait devenir difficilement supportable si les taux d'intérêt dans la zone euro remontaient sensiblement, et surtout si les tensions politiques en Catalogne conduisaient les créanciers de l'Espagne à exiger des primes de risque beaucoup plus fortes. L'incertitude sur les perspectives de cette importante région pourrait en effet contribuer à ralentir l'activité économique dans l'ensemble du pays et dégrader de nouveau ses finances publiques.

Les revendications indépendantistes du parlement catalan dissout sont inquiétantes non seulement pour l'Espagne mais aussi pour l'ensemble de la zone euro, car le coût d'un soutien financier de ce pays pourrait être très élevé pour ses partenaires.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également

L'austérité en France ? Voyez l'Espagne ! (2013)

Publié le 08/11/2017

Rubriques : Mécomptes publics | Economie | Europe | Politique